



RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2018
2019

SOMMAIRE

- 3 **Message du président**
Temps forts
- 4 **Chiffres clés**
- 8 **Compétitivité**
- 10 **Emploi - Formation**
- 12 **Innovation**
- 14 **Savoir-faire**
- 15 **Attractivité**
- 16 **International**
- 18 **Développement durable**
- 19 **Colloque textile, cap sur le futur 5**
- 20 **Le textile en régions**
- 23 **Organisation UIT**

Design graphique :
Agence Conicrea

Marques et copyrights :
tous les logotypes et marques
cités dans cette brochure
sont la propriété de leurs
détenteurs respectifs.

Impression :
Agefim
Juin 2019

TEMPS FORTS

- ▶ **29 mai 2018**
Assemblée Générale EUROCOTON (Bruxelles)
- ▶ **31 mai 2018**
Table ronde à l'AFNOR sur le « Made in »
- ▶ **7 juin 2018**
Assemblée Générale EURATEX (Bruxelles)
- ▶ **20 juin 2018**
Assemblée Générale UIT (Clichy)
- ▶ **9 juillet 2018**
Bureau du CSF « Mode et Luxe »
- ▶ **6 septembre 2018**
Réunion AFNOR « Made in »
- ▶ **7/9 septembre 2018**
Congrès ITMF Nairobi (Kenya)
- ▶ **19/21 septembre 2018**
Première Vision
- ▶ **20 septembre 2018**
Comité export UIT
- ▶ **24 septembre 2018**
Comité de suivi de la politique commerciale
- ▶ **10 octobre 2018**
France Terre Textile à l'Assemblée Nationale
- ▶ **12 octobre 2018**
Réception de délégations étrangères à l'UIT
- ▶ **15 octobre 2018**
Colloque « Métiers d'Art » au Sénat
- ▶ **17 octobre 2018**
Réunion Trade & Industry EURATEX
- ▶ **24 octobre 2018**
Convention EURATEX Valence (Espagne)
- ▶ **8 novembre 2018**
Réunion du dialogue social européen textile-habillement (Bruxelles)
- ▶ **9 novembre 2018**
Accord portant création de la Commission nationale paritaire permanente de négociation, de conciliation et d'interprétation dans le cadre de la convention collective nationale de l'Industrie Textile
- ▶ **17/19 novembre 2018**
Mission UIT en Egypte
- ▶ **6 décembre 2018**
Séminaire « Perspectives internationales » IFM à Paris
- ▶ **13 décembre 2018**
Réunion paritaire/diagnostic sur les situations de recours aux contrats courts
- ▶ **21 décembre 2018**
Accord relatif à la désignation de l'Opérateur de Compétences (OPCO) de la branche Textile
- ▶ **8 janvier 2019**
Signature du Contrat de Filière « Mode et Luxe »
- ▶ **12/14 février 2019**
Première Vision
- ▶ **13 février 2019**
Comité Export UIT
- ▶ **7 mars 2019**
Réunion paritaire relative à la responsabilité sociale et environnementale
- ▶ **7 mars 2019**
Assemblée Générale de l'UPTHC à Aubusson
- ▶ **13 mars 2019**
Textile, Cap sur le futur 5
- ▶ **21 mars 2019**
Réunion paritaire relative aux salaires minima
- ▶ **21 mars 2019**
Réunion AFNOR « Made in »
- ▶ **3 avril 2019**
Réunion Trade & Industry EURATEX
- ▶ **9/11 avril 2019**
Congrès IWTO Venise, Italie
- ▶ **28 mai 2019**
Assemblée Générale EUROCOTON (Bruxelles)
- ▶ **6 juin 2019**
Réunion paritaire relative à l'égalité professionnelle femmes/hommes



Message du Président

L'embellie continue mais les transitions doivent s'accélérer

L'année 2018 a confirmé les promesses de 2017 avec une orientation positive du chiffre d'affaires, des exportations et des recrutements.

Le plus fameux quotidien du soir n'a-t-il pas dédié deux pleines pages au rebond de notre industrie ?

Les leviers qui rendent compte de cette embellie nous les connaissons bien : l'internationalisation, l'innovation produit et process, la qualité, la maîtrise de l'impact environnemental, la réponse à des tendances sociétales (mobilité, connectivité, sur mesure, circuit court...).

Nous savons les actionner, investir dans de nouveaux équipements, recruter des talents, nous projeter à l'international. Mais, ce qui est frappant en ce printemps 2019, c'est la nécessité d'accélérer le rythme de la transition écologique et de la transition numérique.

La consommation française de textile-habillement est en berne, le marché de l'occasion s'élève déjà à 1 milliard d'€, l'exigence de transparence et d'authenticité se généralise et conduit à des mouvements de rejet de certaines enseignes, la pression sur le « time to market » s'aiguise dans un contexte où l'initiative chinoise des « Routes de la Soie » par camions et par trains permet de raccourcir les délais d'acheminement. Les « digital native » boudent les environnements de travail qui ne leur ressemblent pas !

Autant dire que le rôle d'éclaireur d'une organisation professionnelle n'a jamais été aussi déterminant.

Avec la 5^{ème} édition de « Textile, Cap sur le Futur » (13 mars 2019), dédiée à la mode durable, avec la mobilisation collective autour d'un diagnostic sans fard de notre écosystème d'innovation, avec la promotion des stratégies gagnantes de « Marque Employeur » et l'initiative « French Tex », nous avons démontré la force du collectif.

Plus que jamais, soyons unis dans notre diversité.

Yves Dubief

Chiffres clés FRANCE

Chiffres clés de l'industrie textile en France 2018



(1) Données provisoires - Opcalia (2) UIT / IFM (3) IFM / Douanes.

Répartition des effectifs et entreprises par catégories

Tranches d'effectifs	Répartition des effectifs selon la taille d'entreprise
moins de 10 salariés	8 %
10 à 49 salariés	26 %
50 à 199 salariés	29 %
200 à 499 salariés	22 %
de 500 à 1 999 salariés	15 %
TOTAL	100 %

Tranches d'effectifs	Répartition des entreprises selon leur effectifs
moins de 10 salariés	58 %
10 à 49 salariés	31,50 %
50 à 199 salariés	8 %
200 à 499 salariés	2 %
de 500 à 1 999 salariés	0,50 %
TOTAL	100 %

Données arrêtées à fin 2017.
Source : Opcalia TMC

Évolution de la production industrielle textile

	Janvier 2018 à décembre 2018
Préparation de fibres textile et filatures	-22,6
Tissage	8,1
Ennoblement	-1,5
Fabrication d'autres textiles	0,6
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	4,0
Total Textile (NAF 13)	-0,7

Évolution en % par rapport à la même période de l'année précédente.
Source : INSEE, calculs IFM

Répartition CSP (%)	2018
Ouvriers	41
ETAM	38
Ingénieurs et cadres	21

Répartition H / F (%)	2018
Hommes	52
Femmes	48

Données provisoires à fin avril 2019.
Source : Opcalia TMC

Évolution de la consommation mode et textile en France

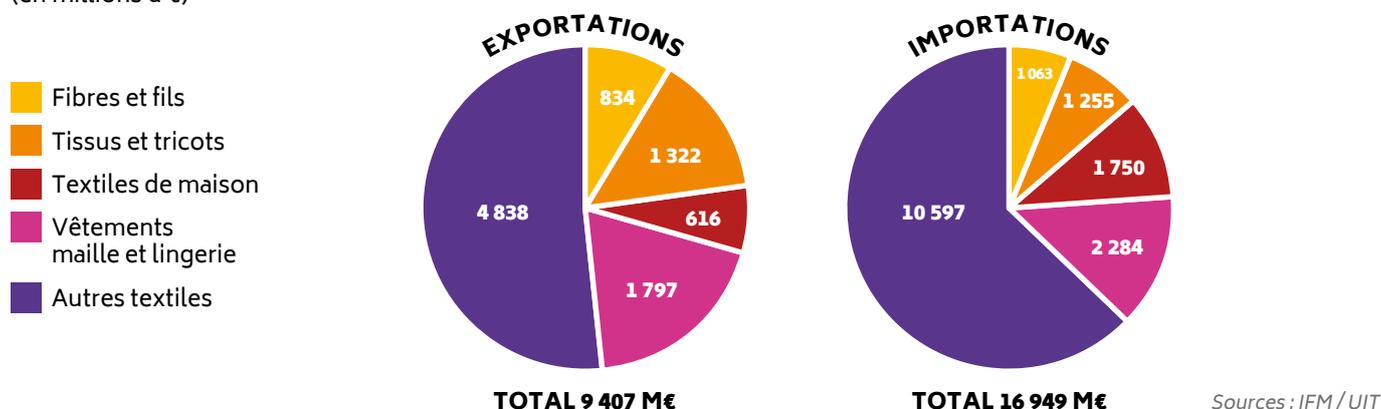
(29,3 milliards d'euros en 2018)



Évolution en valeur et à surface comparable.
Source : Panel distributeurs de l'IFM

Exportations et importations textiles françaises par catégorie de produits en 2018

(en millions d'€)



Champ élargi des textiles techniques

Données d'encadrement année 2017 (définitif)	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires total en millions d'euros HT	Effectif total
Tous les codes NAF textiles fabricants + apparentés	451	7 577	27 107
Entreprises savoir-faire « fibres » hors code NAF textile	13	258	736
Entreprises savoir-faire « composites durs » hors code NAF textile	15	2 266	4 977
Entreprises savoir-faire « non-tissés » hors code NAF textile	33	1 383	3 496
dont estimation part textile (1/3)	33	461	1 165
Total estimation champ élargi textiles techniques	512	10 561	36 317

Source : Observatoire des textiles techniques de l'IFM

Importations et exportations textiles françaises en 2018 (en millions d'€)

Sources : UIT/IFM/Douanes



Chiffre d'affaires, investissements et emplois des entreprises européennes de textile et d'habillement

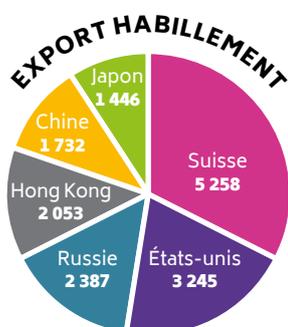
	Entreprises		Emplois		Chiffre d'affaires		Investissements	
	nombre		nombre		en millions d'euros		en millions d'euros	
	2017	2018e	2017	2018e	2017	2018e	2017	2018e
Textile	57 011	56 355	668	673	98 300	99 000	3 500	3 600
Habillement	119 343	114 717	1 019	987	79 300	79 000	1 400	1 400
Textile et habillement	176 354	171 072	1 687	1 660	177 600	178 000	4 900	5 000

Données 2017 révisées et données 2018 estimées.
Source : Euratex

Top 5 des principaux clients et fournisseurs de textiles et d'habillement de l'UE en 2018 (en milliers d'€)



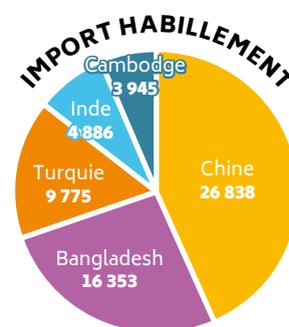
TOTAL EXTRA UE 28
23 388 M€



TOTAL EXTRA UE 28
26 601 M€



TOTAL EXTRA UE 28
30 520 M€

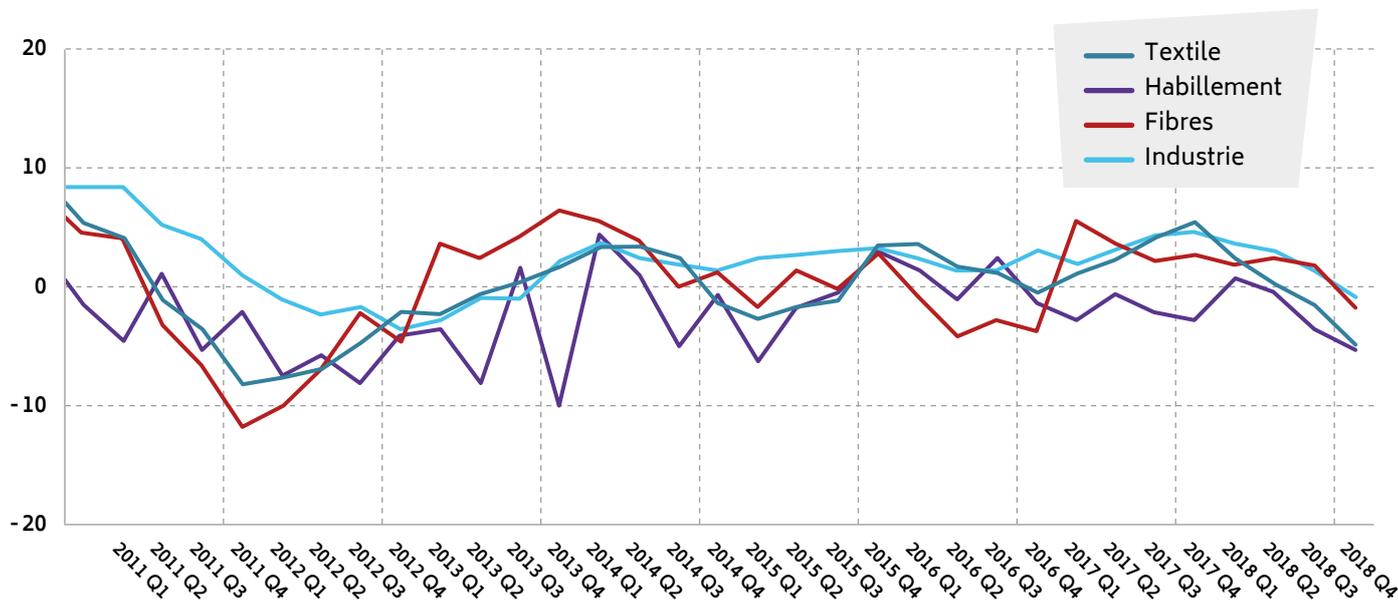


TOTAL EXTRA UE 28
84 317 M€

Source : Euratex

Évolution de la production européenne de textile et d'habillement

(en % par trimestre comparé au même trimestre de l'année précédente)



Source : Euratex

Top 5 du commerce textile mondial en 2017

(en milliards d'€)

Exportateurs	
Chine	110
Extra UE (28)	21
Inde	17
États-Unis	14
Turquie	11

Importateurs	
Extra UE (28)	31
États-Unis	28
Chine	17
Vietnam	14
Japon	9

Source : OMC

Top 5 du commerce d'habillement mondial en 2017

(en milliards d'€)

Exportateurs	
Chine	158
Extra UE (28)	31
Bangladesh	29
Vietnam	27
Inde	18

Importateurs	
Extra UE (28)	99
États-Unis	88
Japon	28
Hong Kong, Chine	12
Canada	10

Source : OMC

Investissements mondiaux en filatures en 2017

(en nombre de broches)

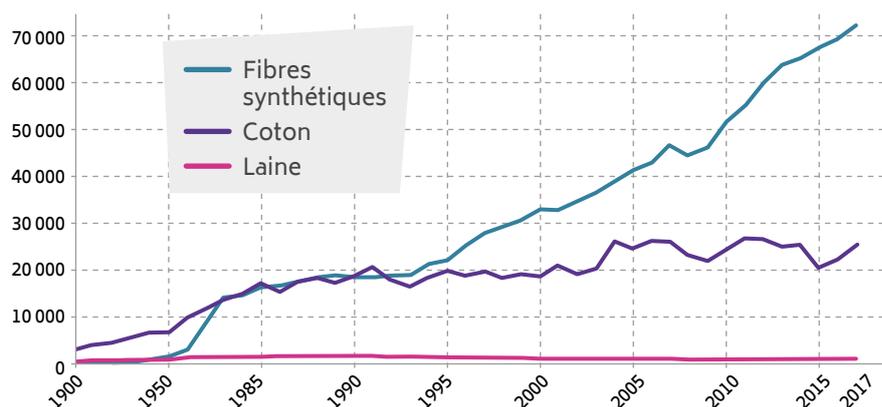
Continent	Filatures Open-end	Filatures Fibres longues	Filatures Fibres courtes
Afrique	1 040	720	76 132
Amérique du Nord	10 128	208	111 375
Amérique du Sud	20 808	600	15 792
Asie et Océanie	545 232	113 060	8 115 226
Europe de l'Est	5 736	1 176	50 796
Europe, autres	49 108	30 816	166 876
Europe de l'Ouest	6 044	18 736	15 136
Monde	638 096	165 316	8 551 333

Source : ITMF

Évolution de la production mondiale de laine, de coton et des fibres synthétiques

Source : CIFRS

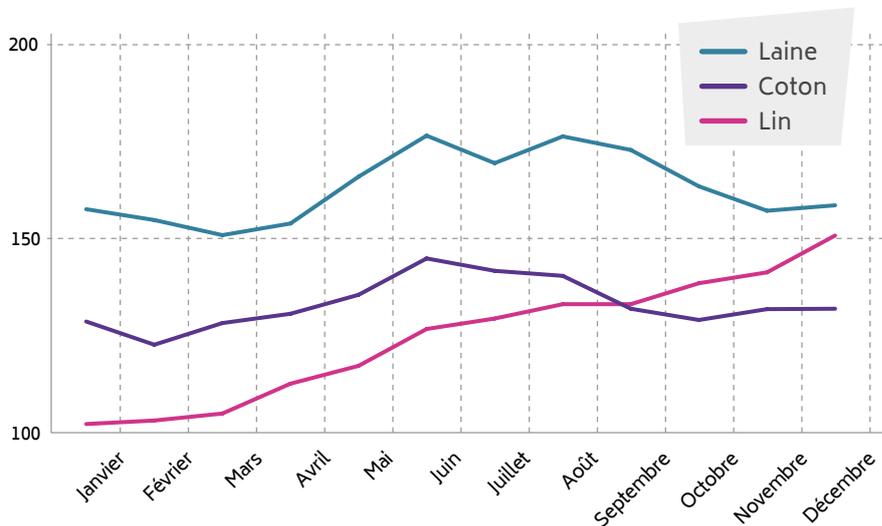
(en 1 000 tonnes)



Évolution du cours des matières premières naturelles

Source : CIFRS

(coton / laine / lin en 2018 en euros / kg)





COMPÉTITIVITÉ



© Freeplik

Les enjeux de compétitivité coût et hors coût représentent une priorité de la branche en 2018/2019. La profession est toujours en attente de la suppression des taxes de productivité et de la conversion du CICE en baisse pérenne de charges. Enfin, le financement de la création est fragilisé par la recrudescence de contentieux concernant le crédit d'impôt collection.

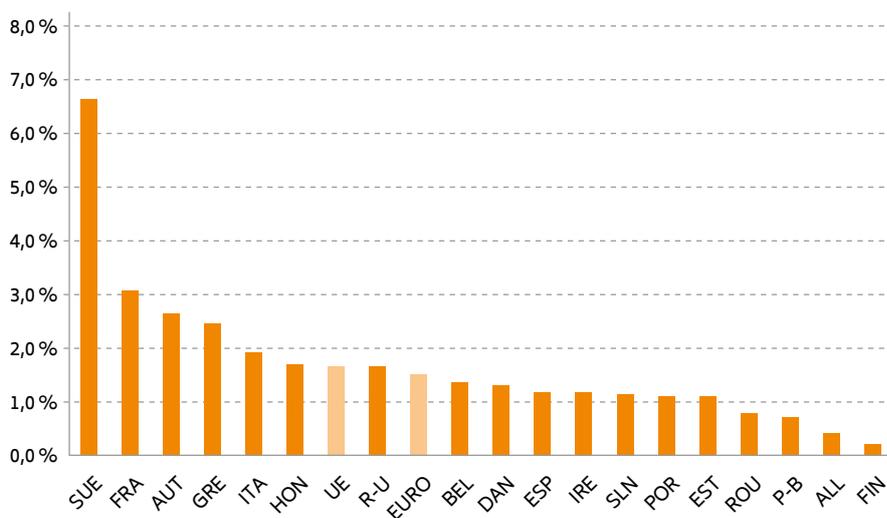
Taxes de production

La fiscalité de production regroupe l'ensemble des prélèvements obligatoires qui pèsent sur les résultats des entreprises, leur rentabilité, leur compétitivité (taxe foncière, CFE, ...).

Ces taxes, qui sont perçues en amont du moindre résultat de l'entreprise contrairement à l'impôt sur les sociétés (IS), constituent des « charges fixes » déconnectées de la santé de l'entreprise. Elles doivent être payées même lorsque l'entreprise ne réalise pas de bénéfice.

Afin de baisser la pression fiscale sur les entreprises industrielles exposées à la concurrence internationale, l'UIT demande à l'État la suppression de la cotisation foncière des entreprises (CFE), impôt assimilable à une « taxe d'habitation des entreprises » sur-fiscalisant le foncier industriel, ainsi qu'une modulation de la taxe foncière dont l'assiette pénalise les bâtiments industriels. Cette proposition est relayée par le Medef et France Industrie auprès du ministère de l'Économie et des Finances.

Part des impôts sur la production acquittée par les entreprises en % du PIB en 2016 (rapport Fiscalité de production, Dubief - Le Pape, juin 2018)



Contentieux CIC

Les services de contrôle de la DG-FIP ont procédé à de nombreuses remises en cause du **crédit d'impôt collection** déclaré par les entreprises qui ont recours à la sous-traitance pour toute ou partie de la production de leurs collections. L'administration leur conteste le bénéfice du CIC pour défaut de caractère industriel.

Parallèlement à ces redressements, le 13 février 2019, l'administration a dur-

ci sa doctrine à l'égard des entreprises industrielles qui sous-traitent la fabrication. Elle précise concernant le **crédit d'impôt collection** que : « Ne sont toutefois pas éligibles au crédit d'impôt les dépenses liées à l'élaboration de nouvelles collections commercialisées sous la propre marque de l'entreprise mais dont l'entière fabrication est confiée à des sous-traitants, y compris lorsque cette entreprise exerce par ailleurs une activité de fabrication en

qualité de sous-traitant pour le compte d'entreprises tierces. »

Face à cette position très stricte de l'administration fiscale qui vide en partie de sens la mesure, l'UIT a saisi **Bercy** afin de sécuriser le périmètre du CIC et permettre aux entreprises industrielles qui ont recours à la sous-traitance de continuer à en bénéficier. L'UIT a également demandé un moratoire sur les contentieux en cours.



Les allègements de charges dans l'Industrie Textile

Le CICE a été remplacé au 1^{er} janvier 2019 par une baisse de charges de 6 points jusqu'à 2,5 Smic, qui sera complétée par une baisse de 4 points au niveau du Smic, dégressive jusqu'à 1,6 Smic. Ce deuxième volet a été reporté au **1^{er} octobre 2019** pour des raisons budgétaires.

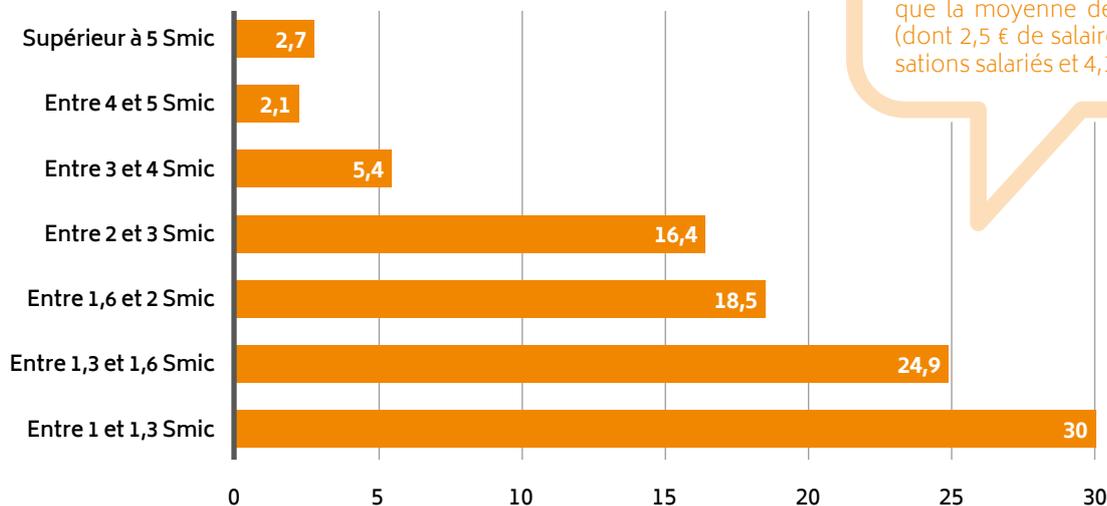
La transformation du CICE en baisse de charges est positive en termes de trésorerie pour les entreprises. Elle aura toutefois un coût pour celles-ci car l'effet de « retour d'IS » n'est pas totalement compensé. On appelle « retour d'IS » le fait que l'allègement de cotisations sociales employeurs vient réduire les charges des entreprises, et ainsi augmenter leur résultat, imposable et donc leur impôt sur les sociétés.



Bonneterie Chanteclair.

Dans les entreprises relevant de la CCN Industrie Textile, la proportion des salariés payés jusqu'à 2,5 fois le SMIC est majoritaire.

Répartition des salaires relativement au Smic en %



On remarquera que si les allègements de charges réduisent le déséquilibre avec les autres pays de la zone euro, le coût du travail horaire en France reste de 6,6 € plus élevé que la moyenne de la zone euro (dont 2,5 € de salaires nets et cotisations salariés et 4,1 € de charges).

Source : Dares



EMPLOI - FORMATION

Le textile rejoint l'OPCO 2i

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a profondément modifié le système de la formation professionnelle. Parmi les mesures, **11 opérateurs de compétences (OPCO)** ont été ainsi constitués en remplacement des 20 Organismes Paritaires Agréés (OPCA), dont l'**OPCO Inter-Industries** que l'UIT a décidé de rejoindre par accord paritaire du **21 décembre 2018**.

Leurs missions :

- ▶ **financement** des contrats d'apprentissage et de professionnalisation,
- ▶ **appui technique** aux branches en matière de certification et de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC),
- ▶ **accompagnement** des TPME.

Le Textile poursuivra son action au sein d'une **Section Professionnelle Paritaire (SPP) spécifique** avec les branches **Habillement, Couture, Maroquinerie, Chaussure, Cuir et peaux, Bijouterie et Horlogerie**.

Nos priorités :

- ▶ **l'attractivité** des métiers du secteur,
- ▶ le **recrutement** et le **développement** de l'insertion en alternance,
- ▶ la **montée en compétences** des personnels,
- ▶ **l'appui personnalisé** des PME sur les sujets RH.

Repères 2018



1 050 (+ 15%)

Nombre de contrats de professionnalisation



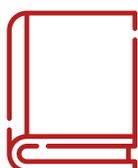
340 (+ 17%)

Nombre de CQP/CQPI* attribués à des salariés textiles



27.000 (+ 10%)

Nombre de stagiaires formés



270 (+ 10%)

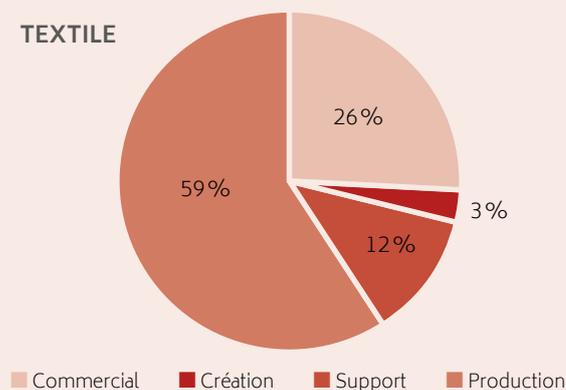
Nombre de contrats d'apprentissage

* CQP : contrats de qualification professionnelle spécifiques à la branche d'activité.
CQPI : contrats de qualification professionnelle interbranchés.

Nombre de recrutements prévus par famille de métier en 2018 - Enquête besoins en recrutement, projection annuelle

	Textile
Rhône-Alpes-Auvergne	574
Pays-de-la-Loire	105
Occitanie	60
Nouvelle-Aquitaine	9
Normandie	37
Île-de-France	127
Hauts-de-France	77
Grand-Est	234
Centre-Val de Loire	28
Bretagne	21
Bourgogne-Franche-Comté	1
TOTAL GÉNÉRAL	1 259

TEXTILE



Enquête réalisée au dernier trimestre 2018 auprès de 339 établissements.
Source : Opcalia TMC

L'EDEC Textiles-Mode-Cuirs au service de la transformation numérique

Porté par 7 branches (Textile, Habillement, Couture, Entretien textile, Cuirs et Peaux, Chaussure, Maroquinerie), le ministère du Travail (DGEFP) et le département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia, l'accord-cadre portant Engagement pour le Développement des Emplois et des Compétences se finalise au cours de l'année 2019.

Après plus de deux ans d'actions expérimentales sur de nombreuses thématiques emploi-formation, cet EDEC - premier du genre - est en cours de finalisation en vue d'une restitution nationale le 9 octobre 2019.

Les réalisations :

- ▶ **accompagnement de 87 TPME** du secteur textile dans leur transformation numérique RH et marque Employeur,
- ▶ **développement d'outils digitaux** pour l'appui RH des entreprises et de leur branche professionnelle, destinés à évaluer leur maturité numérique, faciliter leurs recrutements et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : déjà utilisés par près de 200 entreprises textiles,
- ▶ **définition de 3 offres de certification** (usages numériques, sauvegarde et transmission des savoir-faire à l'aide du digital) à destination des salariés et de leur entreprise,
- ▶ **création d'une offre de formation inédite et pluridisciplinaire** sur la conception de matières créatives connectées, avec 15 entreprises pionnières dont 10 textiles,



Jupe connectée développée par TAT (TEINTURES ET APPRETS DE LA TRAMBOUZE) - DEVEAUX, présentée dans le cadre de la formation Matières créatives connectées.

- ▶ **construction d'un écosystème** « d'Ambassadeurs du numérique », avec 15 premiers témoignages, et déjà plus de 20 000 vues en ligne (Dailymotion, EDEC Numérique Textiles-Mode-Cuirs),
- ▶ **ateliers d'information et de sensibilisation** dans les territoires : Angers, Tourcoing, Lyon, Troyes, Paris et Thiviers, ayant réuni plus de 200 entreprises.

Trois opportunités :

- ▶ le « **Made in France** » qui s'exporte de mieux en mieux à l'international,
- ▶ le **renouvellement générationnel** qui favorise l'accélération de la transformation numérique,
- ▶ les **attentes toujours plus exigeantes** des parties prenantes externes (clients, fournisseurs, sous-traitants...).

Deux leviers d'action :

- ▶ **former et attirer** les talents,
- ▶ **mobiliser** l'écosystème.

Deux freins majeurs :

- ▶ les **ressources humaines** (faire monter en compétences),
- ▶ les **investissements technologiques et financiers**, à prioriser.

Quatre enjeux :

- ▶ **rester compétitif**,
- ▶ **conquérir** de nouveaux marchés,
- ▶ **accroître la réputation et la visibilité** des entreprises,
- ▶ **gagner en performance** sur les plans économique et organisationnel.

Plus d'information sur : <https://www.observatoiremodetextilescuirs.com/>

Le projet européen « Skills 4 Smart TCLF » au service des nouvelles compétences de la filière

Lancé en 2018 avec un budget de 4 millions € pour une durée de 4 ans, le projet stratégique européen **Skills4Smart TCLF Industries 2030** réunit plus de 20 acteurs publics et privés des secteurs **Textile, Habillement, Cuir et Chaussures** (TCLF) européens, coordonnés par leurs associations européennes (Opcalia, CEC, Cotance, Euratex...) sous forme d'un consortium.

Il a pour objectif de :

- ▶ **mettre à jour l'offre de formation initiale et continue** pour mieux répondre aux besoins de l'industrie,

- ▶ **améliorer l'image des carrières dans les secteurs TCLF** pour attirer de nouveaux travailleurs, en particulier les jeunes talents,
- ▶ **créer une communauté dynamique d'acteurs privés et publics** à travers l'Europe engagés à soutenir le développement des compétences et les opportunités d'emploi dans le cadre d'une **stratégie de compétences commune à l'ensemble de l'UE**.



INNOVATION



Quelle politique d'innovation pour la branche ?

Au printemps 2018, un groupe de travail composé d'industriels des trois principaux bassins textiles (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est et Hauts-de-France), ainsi que des représentants de syndicats textiles régionaux, a réfléchi pendant 4 mois à la politique d'innovation de la branche.

En effet, plusieurs défis se profilent : l'érosion de la Dotation Budgétaire de l'État (DBE) affectée à l'IFTH, l'évolution des pôles de compétitivité textiles, des incitations législatives et réglementaires à élargir le périmètre des outils de branche... alors même que l'innovation sous toutes ses formes (**innovation produit, procédés, RH ou marketing**) est l'un des facteurs-clés du rebond de l'industrie textile française depuis 2012.

En avril 2019, l'UIT a confié au cabinet CMI une étude sur l'écosystème de soutien à l'innovation textile en France.

Techtera, pôle de compétitivité du textile

Le 5 février 2019, Techtera s'est vu réattribuer le label « pôle de compétitivité » pour une durée de 4 ans, reconnaissance de sa capacité à faire « grandir » les entreprises françaises de la filière textile grâce à l'innovation et la création de valeur en portant une ambition européenne et mondiale.

Sa feuille de route repose sur 3 axes technologiques majeurs : les matériaux intelligents et à haute performance, l'économie circulaire, l'usine 4.0 et les nouveaux modèles économiques.

L'IFTH adopte sa stratégie de recherche

En juin 2018, le portefeuille des savoir-faire de l'IFTH a été reformaté en tenant compte de la pertinence de l'agenda technologique de l'ETP (European Technology Platform) et de la responsabilité du CTI pour accompagner ses ressortissants dans la 4^{ème} révolution industrielle.

Quatre axes technologiques en découlent :

- ▶ **matières et procédés développement de fils assurant la poly-fonctionnalité** : structures 2D et 3D pour composites, procédés innovants afin d'optimiser les performances des matériaux,
- ▶ **mesure et caractérisation** : mise au point de méthodes d'essai développement d'équipements et de tests associés,
- ▶ **digital et numérique** : fabrication additive de composants souples, intégration d'électronique dans les textiles, actualisation des modèles humains,
- ▶ **développement durable** : substitutions de substances à risque, utilisation de matériaux recyclés, promotion de procédés éco-responsables.



Polymères biosourcés.

Pôle de compétitivité UP-Tex : label renouvelé et création d'EURAMATERIALS

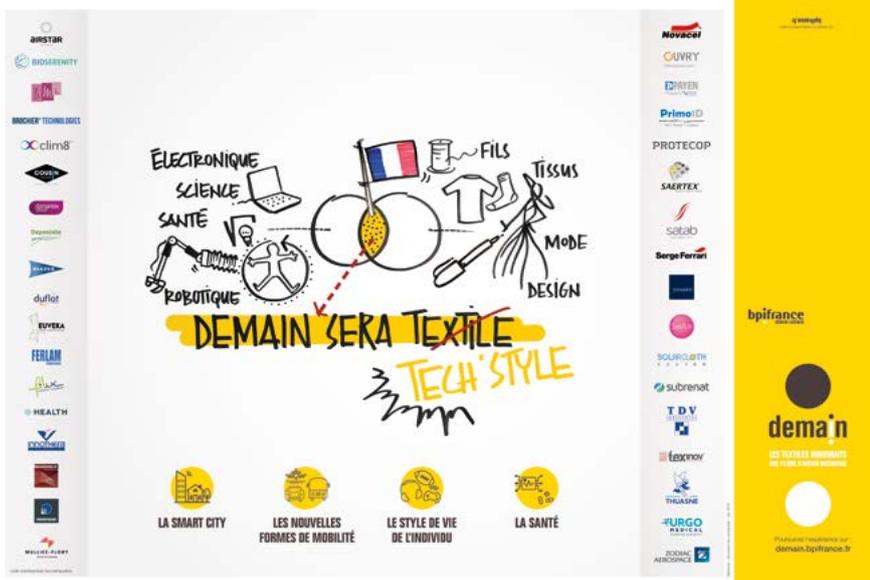
L'année a été marquée par le renouvellement du label Pôle de Compétitivité **UP-Tex** ainsi que par la création d'**EURAMATERIALS**.

Piliers fondateurs du projet, **l'alliance UP-tex et CLUBTEX** affirment ainsi la place essentielle de notre filière parmi les industries manufacturières et de transformation des Matériaux. Loin de perdre son identité **Textile**, le projet se veut au contraire renforcer encore plus **notre filière** en affirmant nos liens et nos complémentarités avec d'autres filières et secteurs tels que plasturgie, Papier-carton, bois ou verre... sans oublier pour autant nos spécificités.

Il s'agit d'industries dites « intermédiaires » et « de transformation », idéalement placées de manière **transversale** afin que **leurs matériaux et structures complexes et fonctionnalisés** soient au service de sept principaux marchés applicatifs : équipements pour l'industrie, santé, emballage et industrie graphique, transports et mobilité, bâtiment et habitat, arts de la table et équipements de la maison, équipement, protection et bien-être de la personne. Des marchés dans lesquelles le Textile est omniprésent.

Matériaux fonctionnalisés communs. Technologies communes. Process et procédés communs. Enjeux environnementaux et organisationnels partagés, marchés applicatifs identiques... Nombreux sont les axes de collaborations entre ces différentes industries et filières et nombreuses sont les opportunités de coopérations entre entreprises, laboratoires et organisations en favorisant croisement, rencontres, échanges et partages.

Bpifrance facilite l'émergence une filière française des textiles et vêtements intelligents



Source : Bpifrance.

Il en ressort que le textile, grâce à ses propriétés fonctionnelles de résistance, de légèreté et d'écoconception, dopées par les opportunités offertes par l'électronique intégrée, est en capacité de répondre à des enjeux sociétaux sur **4 marchés en croissance : la santé, la mobilité, le « lifestyle » et la « smart city ».**

De réelles opportunités de développement pour les entreprises qui sauront relever/se positionner sur ces défis des textiles innovants et connectés.

Les conclusions du groupe de travail ont été présentées le **11 octobre 2018** au cours d'une séance de restitution sur les « Filière d'avenir méconnue des textiles innovants ».

Pour mieux accompagner les entreprises face aux défis à venir, Bpifrance a lancé une démarche collective de réflexion sur neuf enjeux majeurs de l'économie et de l'industrie. L'UIT a contribué à l'élaboration

des enjeux du volet **Textile** au sein d'un groupe « matriciel » composé de représentants de plusieurs directions de la BPI et de responsables d'outils collectifs textile (Techtera, UP-tex, CETI, IFTH).

Les lauréats du Prix International Théophile Legrand (PTL) 2019 de l'innovation textile

En 2019, le Prix Théophile Legrand pour l'Innovation Textile, dont l'UIT est partenaire, a récompensé deux groupes de porteurs de projets.

Jakub Erben, élève ingénieur à l'Université Technique de Liberec (République tchèque) a reçu le premier prix pour son projet d'organe artificiel, nano-échafaudage en polyester qui, placé sous la peau d'un animal, produit des cellules souches se transformant en lymphocytes T, capables de défendre l'organisme contre des infections, exactement comme dans un thymus.

Robert Brüll, Alexander Lüking et Richard Haas, élèves ingénieurs à l'Institut des Textiles Techniques de l'Université RWTH d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), ont reçu le deuxième prix pour leur projet de fil hybride qui, par un mélange de fibres de verre et de polymères, permet de produire plus rapidement des composites de toute petite taille et d'une grande légèreté.

À droite : Jakub Erbe,
1^{er} prix du Prix Théophile Legrand 2019.
Christian Cambier,
Fondation Théophile Legrand,
entouré des seconds lauréats.





SAVOIR-FAIRE



Colloque mode et métiers d'art le 15 octobre au Sénat.

Le Sénat célèbre la mode et les métiers d'art

Le **15 octobre**, les fédérations du textile, de la mode et du luxe ont joint leurs forces pour valoriser les atouts immatériels, les savoir-faire et les transformations en cours dans leurs secteurs. Trois sénatrices engagées ont ouvert et conclu ce colloque qui a rassemblé plus de 300 personnes au Palais du Luxembourg : Catherine Dumas (Paris) Présidente du Groupe d'étude « Métiers d'art », Catherine Morin-Desailly (Seine Maritime), Présidente de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication et Sophie Primas (Yvelines), Présidente de la Commission des Affaires économiques.

Tous ces secteurs, qui contribuent au succès des géants français du luxe, ont des enjeux de recrutement, formation, taxes et lutte contre la contrefaçon sur lesquels plusieurs élus sont prêts à s'engager, aux côtés des outils collectifs des professions : OPCALIA TMC, IFTH, CETI, pôles de compétitivité.



La sénatrice Catherine Dumas.

France terre textile® fait la promotion de son label à l'Assemblée Nationale

Quinze députés ont répondu présents à la réunion de France terre textile® le **10 octobre** à l'initiative de son Président, Paul de Montclos et de Christophe Naegelin, député des Vosges. Aujourd'hui déclinée dans les principales régions textiles françaises, cette marque collective garantit au consommateur, via une démarche de certification réalisée par un organisme indépendant, le respect d'un cahier des charges exigeant.



Christophe Naegelin député des Vosges entouré de Yves Dubief et Paul de Montclos.

Une quarantaine d'entreprises labellisées, issues de tous les bassins textiles, a interpellé les élus sur des sujets d'actualité : les difficultés à recruter, les contrôles tatillons en matière de rejets des substances chimiques dans l'eau auxquels sont soumises les entreprises d'ennoblissement qui ont à traiter une « pollution importée » sur les écus, les moyens de valoriser le label dans la conformité avec le Code des marchés publics, dans les appels d'offre.

Yves Dubief a insisté sur le poids des taxes de production (CET, CVAE, ...) qui handicape les entreprises françaises par rapport à leurs concurrentes en Europe.



ATTRACTIVITÉ

Lancement de French Tex, le portail emploi et recrutement du Textile en France

French Tex est né du Plan d'Investissement d'Avenir Emploi Formation Professionnelle signé en 2016 entre UNITEX Auvergne Rhône-Alpes et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Avec un cofinancement public/privé de 5,3 M€ sur 5 ans, le projet entend répondre au besoin de l'industrie textile française de revaloriser son image afin d'attirer les talents dans les formations professionnelles et les entreprises et ainsi répondre aux besoins en main d'œuvre de la filière qui, avec **3 000 postes à pourvoir chaque année partout en France**, peine à recruter.

Il se traduit par la création d'un portail emploi et d'une marque collective, French Tex, dont le but est de faire prendre conscience aux talents que le textile est partout.

French Tex souhaite valoriser les différents acteurs de la filière textile française, afin de répondre à leurs enjeux d'image et de recrutement auprès des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi.

Le portail de l'emploi et de la formation textile en France **frenchtex.org**, lancé en mai 2019, ambitionne de recenser l'ensemble des offres d'emplois et de stages du textile français. Il permet également de découvrir l'ensemble des métiers et des formations qu'offre la filière partout en France et de suivre toutes les actualités textiles en lien avec l'emploi et la formation sur le territoire.



Chomarât

© French Tex - Matthieu Dupont



Chamatex

© French Tex - Matthieu Dupont



© French Tex - J. Reynal

Mondial des Métiers 2019 : un salarié de la filière fait découvrir la diversité des marchés d'application de la filière textile à un groupe de collégiens.



Massebeuf Textiles

© French Tex - Matthieu Dupont

INTERNATIONAL

Plan Export Textile 2019

Le **plan export Textile 2019** conçu par le comité export de l'UIT présidé par Norbert Blanc, regroupe cette année encore une quarantaine d'opérations à l'international. Ce plan textile annuel offre aux entreprises une visibilité sur les actions proposées (missions de découverte et de prospection, salons...) par l'UIT et ses différents partenaires, en partenariat avec Business France et le DEFI. Cette année, 9 actions proposées sur 10 sont des participations à des salons professionnels dont la moitié en Europe, et les autres en Chine, en Russie et aux États-Unis. Les missions proposées aux industriels du secteur en fonction de leurs attentes se déroulent en Israël, au Portugal et au Japon.



L'UIT a reçu des délégations étrangères du Portugal et du Japon

L'UIT a reçu deux délégations japonaises et une délégation portugaise en 2018 afin d'identifier des champs de coopération potentiels.

Pour le Japon, il s'agit de **SME SUPPORT JAPAN**, organisation de soutien aux petites et moyennes entreprises japonaises qui dépend du METI, et d'une entreprise japonaise intéressée par le marché de la puériculture en France.

Concernant le Portugal, une délégation comptant des représentants de la région de Tâmega e Sousa a été reçue. Suite à cette visite, l'UIT organise des rendez-vous et des visites d'usines pour les industriels français dans cette région du **3 au 6 juin 2019**.



SME Support Japan (en haut à droite) et la délégation du Portugal (ci-contre).



La France et l'Égypte renforcent leur partenariat à l'occasion du salon « Destination Africa »

À l'occasion de la 3^{ème} édition de « **Destination Africa** » qui s'est tenue au Caire du **17 au 19 novembre 2018**, l'UIT a conduit une délégation de trois entreprises membres pour visiter le salon et participer aux rendez-vous B to B ainsi qu'à des visites d'usines. Une centaine d'exposants originaires d'Égypte, d'Algérie, d'Éthiopie, du Maroc, du Nigeria, de Tunisie et d'Afrique du Sud étaient présents.

Lors du dernier salon, l'UIT avait signé un Memorandum of Understanding avec les fédérations égyptiennes du Textile et de l'Habillement. Les liens économiques entre les associations et les entreprises textiles du Maghreb, du Mashrek et de l'Afrique Sub-Saharienne s'intensifient.





L'Union Européenne face au risque d'un Brexit sans fin

Pour éviter un Brexit sans accord, les vingt-sept chefs d'état européen ont décidé le 10 avril d'accorder un nouveau délai au Royaume-Uni jusqu'au **31 octobre 2019**.

Rien ne change dans la vie quotidienne des entreprises dans l'immédiat.

À compter du **31 octobre 2019**, en l'absence d'accord, 13 % des produits importés par le Royaume-Uni seront soumis à des droits de douane. Si certains vêtements sont concernés, les textiles en sont exemptés.

Du côté de l'UE, les biens importés depuis le Royaume-Uni seront soumis aux droits de douanes prévus par le Tarif extérieur commun. Pour les produits du textile/habillement, ces droits de douane varient en moyenne entre 4 et 12%.

Enfin, l'application ou non de la réglementation européenne au Royaume-Uni (REACH, étiquetage ...) suite au BREXIT reste la grande inconnue, de même que ses conséquences pour les entreprises et les consommateurs.

L'Accord de libre-échange UE-Japon, une bonne nouvelle pour le secteur textile / habillement

Après 5 ans de négociations, l'accord de libre-échange UE-Japon est entré en vigueur le **1^{er} février 2019**. Ce partenariat offre des perspectives prometteuses pour le secteur textile habillement. En effet, l'excédent de la balance commerciale franco-japonaise continue de progresser dans notre secteur avec 123 millions d'€ en 2018. Les échanges sont très concentrés sur le textile à l'import (80%) et sur l'habillement - dont maille et lingerie - à l'export (86%).

Lors d'un séminaire organisé au MEDEF le **25 janvier 2019**, en présence des négociateurs européens et japonais, une table ronde animée par l'UIT a permis à plusieurs entreprises d'illustrer les nouvelles opportunités commerciales : Alstom,

Pernod-Ricard et Schappe Techniques. Laurent Chaigneau (Schappe Techniques) a détaillé l'historique des relations commerciales établies depuis 40 ans avec des clients japonais et donné quelques conseils pratiques sur l'approche produits et les aspects interculturels des relations d'affaires.

L'UIT mobilisé dans le dialogue commercial entre l'UE et les États-Unis

Le 15 avril 2019, le Conseil de l'UE a approuvé des mandats autorisant la Commission européenne à ouvrir des négociations avec les États-Unis sur deux accords. L'un, commercial, vise l'élimination des droits de douane seulement sur les produits industriels (exclusion des produits agricoles et des marchés publics). L'autre, relatif à l'évaluation de la conformité, vise l'élimination des obstacles non-tarifaires. L'UIT comme EURATEX ont fait part à la Commission européenne de leurs observations dans le domaine de la coopération réglementaire avec les États-Unis.



L'accord UE / Canada : bilan positif pour le textile

L'accord commercial entre l'Union européenne et le Canada (CETA) est entré en vigueur le **21 septembre 2017** à titre provisoire jusqu'à sa ratification définitive par les États membres, mais 95% du texte s'applique depuis cette date. Il abolit plus de 98% des droits de douane entre les deux partenaires. En **2018**, la France a exporté **107 millions d'€** de produits textiles et d'habillement vers le Canada, soit une progression annuelle de 12%.

Les vêtements de maille et lingerie ont été les principaux bénéficiaires de cet accord avec une hausse de +19%. La balance commerciale textile/habillement avec le Canada reste excédentaire.





DÉVELOPPEMENT DURABLE

BREF Textile, fin de la collecte de données

La révision du BREF Textile suit son cours, la phase de collecte des données venant de s'achever auprès de 136 sites européens. 7 industriels français ont complété et transmis ce questionnaire au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, qui le remettra aux rédacteurs du BREF basé à Séville au Joint Research Center (Centre européen pour la recherche). Parmi eux, Crouvezier développement, Dickson Constant, Feutrie SAS, TDV Industries et UTT.

Les meilleures techniques disponibles qui seront validées donneront lieu à de nouvelles valeurs limites d'émission dans l'eau et l'air qui deviendront réglementaires pour tous les industriels du Textile soumis à la directive IED dans toute l'Union européenne d'ici 4 ans. Les sites bénéficieront alors de 4 ans pour se mettre en conformité.



RSE : le textile s'engage aux côtés d'Euratex

EURATEX et son partenaire social européen Industri'All structurent depuis 2013 un réseau européen autour de la RSE pour développer le dialogue social au sein des PME et diffuser les meilleures pratiques.

Le projet TeXR mené de janvier 2018 à fin juin 2019 a permis de mettre au point un outil d'auto-évaluation et de gestion des risques RSE dédié aux entreprises textile et développé par le cabinet Spin360.

En particulier en France, ce projet est une réponse à la Loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance. Grâce à un financement de la Commission européenne complété par un abondement de l'UIT, cet outil a été présenté en région et 10 entreprises bénéficient d'un accompagnement individuel par des consultants de Bluequest spécialisés en RSE. Objectif : construire la cartographie des risques RSE de leur supply chain amont et élaborer leur plan d'action dédié et évolutif.

De gauche à droite : Éric Mézin (DG UIT Nord), Philippe VENARD et Aurélia EUVERTE (Bluequest) lors de la présentation de TeXR au CETI Park à Tourcoing le 27/05/19.

Le Comité Stratégique de Filière (CSF) « Mode et Luxe » pose ses priorités

En 2018, le CSF « Mode et Luxe », présidé par Guillaume de Seynes (Hermès), a validé ses priorités autour de quatre thèmes : Formation / Emploi / Compétences ; Capacité industrielle de production / Sous-traitance ; Développement durable / Traçabilité / Éthique ; Écosystème entrepreneurial / Marques émergentes.

Le **9 janvier 2019**, Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances, et Franck Riester, Ministre de la Culture, ont signé le contrat de filière 2019-2022.

L'UIT, aux côtés de ses partenaires naturels (Techtera, CETI, UP-tex, CELC, Eco-TLC), et avec le soutien actif du Centre Technique du Cuir et de la Fédération Française de la Tannerie-Mégisserie, assume le co-pilotage du Groupe de Travail dédié au Développement durable avec François Taverne (Hermès).

Au titre des projets adoptés, deux démonstrateurs de recyclage textile (coton / polyester), l'un dans les Hauts-de-France (ligne pilote au CETI) et l'autre, à construire, en Auvergne Rhône-Alpes, ont été lancés.

L'élaboration d'un cahier des charges pour recommander un dispositif de traçabilité et RSE adapté aux secteurs TMC utilisant les technologies des répertoires distribués (et notamment la blockchain) est également prévue.



De gauche à droite : Christophe Rohart (FO), Guillaume de Seynes (Hermès) président du CSF mode et luxe, Bruno Le Maire et Franck Riester lors de la signature du CSF mode et luxe, le 09/01/2019

1. Les BREF européens (Best available techniques REFERENCE documents ou BAT pour Best Available Techniques) sont des documents qui décrivent les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour un secteur industriel.

2. Article 10b(5) de la Directive 2003/87/CE.



COLLOQUE TEXTILE, CAP SUR LE FUTUR 5

Start-ups présentes :

Matériaux

- **PiLi** : ils transforment le sucre en couleur

Jérémy Blache
www.pili.bio

- **RBX créations** : le chanvre artisanal et matériaux écologiques

Charles Reboux
www.rbxcreations.com

- **Noven design** : création de textiles tissé-maille

Tom Samson et Léa Giroux
@novendesign / Instagram / facebook

Conception & Procédés

- **MILAN AV-JC** : le design zéro déchet

Mylène L'Orguilloux
www.milanavjc.com/

- **C.D. Claire Dartigues** : studio de design couture durable

Claire Dartigues
clairedartigues.com

- **Fairly Made** : vers une production durable et responsable

Camille Le Gal
www.fairlymade.com

- **Clothparençy**

www.clothparençy.com

Produits

- **MAGNETHIK** : vêtements et accessoires de mode vegan respectueux et contemporains (mode femme)

Fabienne Pomi
www.magnethik.com

- **Loom** : des vêtements conçus pour durer (mode hommes)

www.loom.fr

Distribution

- **Lablaco** : donner - gagner - acheter, la mode en économie circulaire

www.lablaco.com

Cap sur le futur 5

Pour sa 5^{ème} édition, le **13 mars 2019**, « Textile, Cap sur le Futur » a rassemblé 177 industriels, designers et start-ups autour du thème « **Une mode durable pour la planète** ». Un succès pour ce rendez-vous de l'innovation textile organisé par l'UIT, dans une mise en scène résolument moderne.

Un plateau d'intervenants pointus a offert à ce public averti une vision globale et des éléments de compréhension des nouvelles tendances de (dé)consommation et de consommation responsable qui se traduisent par une baisse continue des dépenses d'habillement. Industriels et start-ups ont confirmé l'adaptation de l'écosystème textile à ces phénomènes, à tous les stades de la chaîne de valeur (matériaux, procédés, produits finis ou distribution) et qu'ils sont porteurs d'opportunités pour le secteur. Stéphanie Kerbarh, députée LREM de la 9^{ème} circonscription de Seine-Maritime, a clôturé cette manifestation en confirmant l'urgence des enjeux écologiques pour la filière et l'attachement de la majorité parlementaire et du gouvernement à la mise en place d'incitations, afin d'accélérer la transition vers une économie circulaire (le projet de loi sur l'économie circulaire comporte un article sur les invendus textiles).

Maxime Coupez, FaberNovel.
Intervenaient également Thomas Delattre (IFM) et Damien Pellé (Galeries Lafayette).



Stéphanie Kerbarh, députée LREM de la 9^{ème} circonscription de Seine-Maritime.



Mickaël Lemaire (UTT),
Séverine Mareels (ÍDKIDS.COMMUNITY),
Olivier Muller (PwC Stratégie), Cléa Polar (Coco & Rico),
Géraldine Vallejo (KERING).
Table ronde « Le textile peut-il rendre la mode plus durable ? ».



LE TEXTILE EN RÉGIONS

UNITEX / Auvergne-Rhône-Alpes

- ▶ 5^{ème} édition de **Textival**, convention d'affaires qui réunit l'excellence française des textiles et matériaux souples. 450 décideurs et 3 338 RDV organisés (21/06/2018). textival.fr
- ▶ Lancement de **SILK IN LYON, Festival de la Soie**, (15-18/11/2018), nouvel évènement de la filière soie française, en partenariat avec la Ville et la Métropole de Lyon. silkinlyon.com
- ▶ **Stand collectif au Mondial des Métiers (7-10/02/19)** : la filière textile régionale mobilisée pour faire découvrir au public (120 000 visiteurs) la diversité de la filière et de ses métiers. Participation au salon Global Industrie (5-8/03/2019).
- ▶ Repris par la Région Auvergne Rhône-Alpes début 2019, le **Musée des Tissus et des Arts Décoratifs** de Lyon ambitionne de redevenir une vitrine internationale du savoir-faire textile français avec le soutien du Fonds de dotation créé par UNITEX pour recevoir les dons des mécènes et des particuliers.
- ▶ Rencontre des collégiens, lycéens et enseignants pour les sensibiliser aux métiers et débouchés du textile dans le cadre d'**opérations écoles-entreprises** en octobre 2018 et janvier 2019.



Opération école-entreprise janvier 2019.



De gauche à droite : Xavier Lépingle (DG Hermès Textile Holding), Gérard Collomb (maire de Lyon), Pierric Chalvin (DG UNITEX). Dîner inaugural de SILK IN LYON, (15/11/2018).

CITEXT



UIT Alsace / Grand Est

- ▶ **CITEXT**, Convention Internationale des textiles techniques et matériaux souples fonctionnels, s'est tenue les **16 & 17 mai 2018** à Troyes pour sa 17^{ème} édition.

Elle rassemble des professionnels internationaux, utilisateurs et producteurs de solutions textiles et matériaux souples fonctionnels venus développer leur réseau d'affaires et concrétiser leurs innovations.

CITEXT attire plus de 30% de sociétés étrangères de plus de 17 pays différents.

2200 entreprises, PME et Grands Comptes, ont déjà profité des nombreuses opportunités offertes par ces 2 jours de RDV B to B.

- ▶ **Avenir Textile, campagne d'attractivité de l'emploi en Champagne-Ardenne.**

Une campagne d'attractivité, **Avenir Textile**, a été mise en œuvre afin de mieux communiquer sur les besoins en emploi des entreprises de la filière textile de Champagne Ardenne, qui rencontrent de réelles difficultés pour recruter.

350 demandeurs d'emploi ont ainsi pu découvrir la filière par le biais de visites d'entreprises ainsi que d'un Forum Emploi où **10 entreprises** présentaient **120 offres d'emploi** identifiées sur le territoire.

Cette démarche a également permis de casser les idées reçues et faire évoluer la représentation des métiers du textile.



Syndicat textile de l'Est Vosges Terre Textile

Les actions du label Vosges Terre Textile en matière de **valorisation de la production textile vosgienne** portent leurs fruits. Après le Conseil Départemental qui n'achète plus que des articles labellisés pour ses textiles floqués « Je Vois la Vie en Vosges », le Syndicat des Déchets a décidé d'habiller ses collaborateurs de vêtements professionnels labellisés.

Enfin, face aux difficultés de recrutement que connaît la filière, le label organise des **visites d'usines** (avec le développement d'une application mobile la « Route du textile ») et des **campagnes publicitaires sur les métiers**. Il a récemment recruté une chargée des RH pour mettre en place de nouvelles formations et accompagner les entreprises dans leurs recrutements.



Campagne
Vosges Terre Textile

UIT Sud / Occitanie

L'UIT Sud a piloté une étude sur **L'Analyse du Cycle de Vie et sur l'impact environnemental des produits textiles à base de laine** réalisée par le cabinet PwC.

Elle a cofinancé avec la DIRECCTE OCCITANIE l'accompagnement d'entreprises régionales par le cabinet QUANTIS pour la mise en œuvre de projets relatifs à **l'économie circulaire** (ACV, Écoconception, Communication environnementale).

Dans le cadre du projet **Inter-tex-SUDO** de promotion de marques d'entreprises locales à l'international, des séminaires « Internationalisation » et un showroom éphémère à Montréal (Canada) ont été organisés.

L'UIT Sud a également participé et cofinancé le projet **TRICOLOR** by Made in France - Première Vision, **mettant en valeur la filière laine française** : web séries, table ronde, presse...





LE TEXTILE EN RÉGIONS



Today Tomorrows Textile.

UIT Nord / Hauts-de-France

UIT Nord consolide ses actions auprès des entreprises textiles

- ▶ **Nord Terre Textile** évolue pour prendre en compte les critères environnementaux.
- ▶ Le **certificat ÉCOGRIFFE** fait évoluer son logo.
- ▶ Le pavillon régional sur les salons professionnels toujours plébiscité : Interfilière/Lingerie, Made In France, Proposte Côme.
- ▶ « **Les textiles humanitaires** » : une étude réalisée avec la **Fondation T.T.T.**
- ▶ Une 15^{aine} d'entreprises très satisfaites de leur accompagnement **Marque Employeur** lancé avec OPCALIA TMC.
- ▶ Une 20^{aine} d'allocataires du RSA ont trouvé un emploi Textile grâce au dispositif **ARSO** et nouveau projet **Nord'Tex Emploi** en 2019/2021.
- ▶ **Today Tomorrow Textiles** mobilise près de 200 personnes à Calais.

Et renforce son lobby

- ▶ en déclinant sectoriellement le SRDEII / CPRDFOP du Conseil Régional,
- ▶ en adoptant sa feuille de route pour 2018/2020,
- ▶ et en rapprochant le Textile et l'Habillement régional.

Mode Grand Ouest

Grâce au partenariat développé avec **OPCALIA**, plusieurs chantiers majeurs expérimentaux (Trans-faire, Edec Numérique, Marque employeur, RSE pour PME, Ergonomie et QVT, PROFEST) ont contribué au développement l'entreprise inclusive auprès de 250 entreprises du territoire. La dynamique engagée aura permis d'informer 7 500 demandeurs d'emploi et d'en embaucher 2 800 en 4 ans.

Le dispositif **INNOFAB Mod** permet à un premier consortium d'investir dans le développement de solutions innovantes au service de la performance et de la réactivité des solutions avancées futures de conception - fabrication - couture. Garder une longueur d'avance en confectionnabilité reste une signature distinctive spécifique de ce territoire Ouest.

Un cluster **Mod-Innov** a été structuré et lancé ; il vise à développer durablement l'intégration de l'innovation dans les PME du réseau ; une trentaine d'entreprises ont pu bénéficier d'un premier contact ; un second objectif du cluster consiste à détecter des projets dormants et à les accompagner pour les activer et les accompagner. Relier les autres dispositifs d'innovation aux entreprises du territoire est le 3^{ème} axe de travail.

Ces dossiers s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'accompagnement triennal FEDER/Région Pays de la Loire porté par l'IFTH, les entreprises et impulsé par MGO.



La force d'un réseau : Mode Grand Ouest fête ses 80 ans, Puy du Fou.





ORGANISATION UIT



Représentants des Branches et Régions Élections AG 2018 - Mandat de 2 ans

VICE-PRÉSIDENTS DE L'UIT :

- ▶ **Grégoire GIRAUD** : PDG de Cheynet Industries,
- ▶ **Christophe LAMBERT** : Affaires Industrielles et RSE, Gérant de TDV Industries,
- ▶ **Norbert BLANC** : Promotion internationale, DMC,
- ▶ **Gregory MARCHANT** : Affaires européennes, PDG d'UTT,
- ▶ **Antoine de VILLOUTREYS de BRIGNAC** : Innovation, PDG de TF Création,
- ▶ **Alain COLBOIS**, Droit du Travail et Protection Sociale,
- ▶ **Laurent CHAIGNEAU**, Trésorier, PDG de Schappe Techniques ,
- ▶ **Hervé TIBERGHIE**n, Formation, PDG d'Alpex Protection.

MEMBRES DÉSIGNÉS :

- ▶ **Norbert BLANC**, DMC,
- ▶ **Laurent CHAIGNEAU**, Schappe Techniques,
- ▶ **Alain COLBOIS**,
- ▶ **Paul de MONTCLOS**, Garnier Thiebaut,
- ▶ **Antoine de VILLOUTREYS de BRIGNAC**, TF Création.

MEMBRES ASSOCIÉS :

- ▶ **Fédération de la Plasturgie et des composites**,
- ▶ **GEIST** - Groupement Entreprises Industrielles de Services Textiles.



L'ÉQUIPE UIT :

- ▶ **Emmanuelle BUTAUD-STUBBS**, Délégué Général,
- ▶ **François PÉNARD**, Directeur des Affaires sociales,
- ▶ **Hubert du POTET**, Directeur de la Propriété, de la Communication et de l'Animation réseau (jusqu'au 30 avril 2019),
- ▶ **Xavier ROYER**, Directeur de la Formation,
- ▶ **Joëlle DA FONSECA-RUELLAN**, Responsable des Affaires économiques et européennes,
- ▶ **Anne-Laure MILHE**, Responsable de la Communication (à partir du 1^{er} avril 2019),
- ▶ **Sonia NAVARRO** et **Estelle d'ORTOLI**, Assistantes de Direction.

- ▶ En support **Fatima SAID** pour les Affaires fiscales.

Conseil d'Administration

BRANCHES DE PRODUCTION

MAILLE ET LINGERIE

- ▶ **Thierry BRUN**
- ▶ **Lucien DEVEAUX**
- ▶ **Grégoire GIRAUD**
- ▶ **Bruno NAHAN**
- ▶ **Dominique SEAU**

TEXTILES ARTIFICIELS & SYNTHÉTIQUES

- ▶ **Sylvain MUTEZ**

SECTIONS PROFESSIONNELLES

ENNOBLISSEMENT

- ▶ **Jean-Louis DANJOUX**

LAINE / COTON

- ▶ **Didier BUTOR**
- ▶ **Pierre BRUN**
- ▶ **Benoît HACOT**
- ▶ **Christophe LAMBERT**
- ▶ **Grégory MARCHANT**

RÉGIONS

HAUTS-DE-FRANCE

NORD

- ▶ **Eugène DELEPLANQUE**
- ▶ **Francesco ITALIANO**
- ▶ **Edith MERY**
- ▶ **Michel VAN LATHEM**

PICARDIE

- ▶ Aisne : **Antoon VANDEGINSTE**
- ▶ Somme : **Yves BENOIT**

ALSACE-CHAMPAGNE-LORRAINE-ARDENNE

ALSACE :

- ▶ **Michel CATTIN** (titulaire) et **Benoît BASIER** (suppléant)

CHAMPAGNE :

- ▶ **Denis ARNOULT**

LORRAINE :

- ▶ **Yves DUBIEF**

OCCITANIE

- ▶ **Michel BRUNEL**

NORMANDIE

- ▶ **Jean-Jacques GASLY**

PAYS DE LA LOIRE

- ▶ **Sylvie CHAILLOUX**

RHÔNE-ALPES-AUVERGNE

- ▶ **Olivier BALAS**
- ▶ **Eric BOEL**
- ▶ **Hervé TIBERGHIE**n



37-39, rue de Neuilly - 92110 Clichy - Tél. +33 (0)1 47 56 31 00

www.textile.fr



Uit France